

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 août 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 27

Représentés : 8

Absents : 9

L'an deux mille vingt-deux, le 30 août et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 24 août 2022, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN

Étaient absents : M. Bernard ALBAN (pouvoir à M. Philippe PROST), M. Jean-Pierre CHAMPION (pouvoir à M. Franck CALAS), Mme Corinne DUDU, Mme Carole FAUVETTE (pouvoir à M. Denis SAUJOT), Mme Sabrina MOUCHETTE (pouvoir à M. Jean-Michel LUX), Mme Marianne MORSLI (pouvoir à M. Dominique VIOT), Mme Magalie PEZZOTTA (pouvoir à Mme Catherine GUTIERREZ), M. Thierry SEVES (pouvoir à Mme Claude CLEYET-MARREL), Mme Marie-Monique THIVOLLE (pouvoir à M. Romain COTTEY),

Secrétaire de séance : Mme Isabelle HELIN

#### N°2022/08/30/01-INSTALLATION D'UNE CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE

Vu le Code électoral, notamment l'article L273-10,

Vu le Code Général des Collectivités Locales, notamment l'article L.5211-1,

Considérant la démission de Mme Mélanie MONCHAUX de ses fonctions de conseillère municipale entraînant la fin de son mandat de déléguée communautaire, par lettre adressée au Maire de Montmerle-sur-Saône en date du 13 juillet 2022,

Vu la liste des candidats à l'élection municipale et communautaire de Montmerle-sur-Saône du 15 mars 2020 et considérant l'obligation de respecter la parité,

Le siège est attribué à Mme Patricia MAURY, suivant de liste de même sexe, qui en a été informée par M. le Maire par courrier du 15 juillet 2022 et qui a confirmé accepter ce mandat par mail du 19 juillet 2022,

**Le conseil communautaire,**

**PREND ACTE** de l'installation de Mme Patricia MAURY au sein du conseil communautaire, en qualité de Déléguée de la commune de MONTMERLE-SUR-SAONE.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 30 août 2022

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX